

N° emploi : 01MCF329

Droit de la santé - Droit civil
Health Law - Civil Law

ARGUMENTAIRES

Enseignement

- Filières de formation concernées

Le nouveau collègue a vocation à intervenir dans des enseignements de **la L1 au M2** en droit et en économie/gestion, et à l'IEJ, en fonction des besoins de la section liés, notamment, à la vacance du poste.

Ceux-ci couvriront un **large champ** avec une **dominante en droit de la santé**.

Ainsi, le collègue pourra être amené à assurer des cours dans le Master 2 Droit de la responsabilité médicale, dont, notamment, le droit médical général, le droit des assurances des professions de santé, le droit de la bioéthique. Il pourra également être amené à assurer des cours en droit civil dans les différents parcours (droit des obligations, introduction au droit, etc.).

- Besoins d'encadrement

Le nouveau collègue devra pourvoir les besoins d'encadrement des formations existantes.

Il sera amené à intervenir grandement dans le **master 2 droit de la responsabilité médicale** qui présente une spécificité compte-tenu du lien unique qui l'unit à l'UFR de pharmacie de l'Université Paris-Saclay.

Il sera également amené à s'investir dans le **parcours Licence Accès Santé (LAS)** droit, récemment instauré, et à y prendre certaines responsabilités.

- Objectifs et méthodes pédagogiques

La question de la qualité de la formation dispensée et de la qualité des apprentissages des étudiants est plus que jamais au cœur des préoccupations de l'Université Paris-Saclay. La mise en place de nouvelles pédagogies susceptibles d'améliorer la participation et la réussite des étudiants peut constituer l'un des éléments valorisés lors du recrutement.

- Animation des équipes et participation à la vie de l'établissement

Le nouveau collègue travaillera en collaboration avec les autres enseignants de la section. Il pourra s'entourer de vacataires pour l'assister dans la réalisation des travaux dirigés. Des capacités de management d'équipes et de coordination sont donc fondamentales. Par ailleurs, il devra apprécier le poste proposé au-delà de sa seule dimension pédagogique et appréhender les activités à responsabilité et l'investissement nécessaire à la vie de la section et de la Faculté.

Recherche

- Participation aux recherches

Pour mener ses travaux de recherche en droit de la santé, le futur collègue devra choisir, en fonction de ses spécialités et centres d'intérêt, un rattachement à l'un des deux laboratoires de droit privé, à savoir :

- L'institut Droit-Éthique-Patrimoine (**IDEP**), dont les trois axes sont : « Risques et innovation »,

« Ethique de l'entreprise », « Patrimoines ».

- Le Centre d'études et de recherche en droit de l'immatériel (**CERDI**), dont les axes correspondent au Droit du numérique et de la propriété intellectuelle.

Avant de se déterminer, il sera donc nécessaire que le nouveau collègue prenne connaissance des axes de recherche du laboratoire auquel il souhaitera être rattaché.

- Objectifs de recherche en relation avec la stratégie de l'université

Le développement de ces axes est en phase avec la **stratégie de recherche pluridisciplinaire de l'Université**. Les projets menés par le futur collègue devront permettre de nouer des liens avec des chercheurs d'autres établissements de l'Université, en particulier ceux qui travaillent sur des thématiques proches, en poste dans les universités associées (Evry, Versailles Saint-Quentin), dont notamment, le **GRADES** (groupe de recherche et d'accueil en droit et économie de la santé) avec qui le lien est fort. Ils pourront également s'inscrire dans une dimension environnementale en raison des liens essentiels entre santé et environnement.

- Ouverture internationale

Afin de valoriser au mieux ses recherches, le futur collègue aura vocation à nouer de nouveaux contacts avec des chercheurs d'universités étrangères, tout en maintenant les collaborations déjà en place avec les réseaux académiques et internationaux, telles celles développées par l'IDEP avec l'Institut suisse de droit comparé ou l'Université de Montréal. La dimension internationale et comparée des projets de recherche menés au sein de l'IDEP impose en effet l'entretien et le développement de ces relations et, dans la mesure du possible, l'établissement de nouveaux liens avec les universités étrangères.

Laboratoire(s) d'accueil : (sigle et intitulé détaillé) : **Institut Droit Éthique Patrimoine (IDEP), Centre d'Études et de Recherche en Droit de l'Immatériel (CERDI)**

Label (UMR, EA, ...)	N°	Nbre de chercheurs	Nbre d'enseignants-chercheurs
EA	409	60	29
EA	3537		18

CONTACTS

- Enseignement : Damien Sadi (damien.sadi@universite-paris-saclay.fr) - (président de la section droit privé)
- Recherche : Yann Paclot (yann.paclot@universite-paris-saclay.fr) - (directeur de l'IDEP) ; Jean Lapousterle (jean.lapousterle@universite-paris-saclay.fr) - (directeur du CERDI)

Née fin 2019 de la volonté conjugée d'universités et de grandes écoles, l'Université Paris-Saclay compte parmi les grandes universités européennes et mondiales.

Avec 16 500 personnels académiques, techniques et administratifs et 48 000 étudiants, elle constitue un pôle dense, actif, couvrant les secteurs des Sciences et Ingénierie, des Sciences de la vie et Santé et des Sciences Humaines et Sociales.

Sa politique scientifique associe étroitement recherche et innovation et s'exprime à la fois en sciences fondamentales et en sciences appliquées pour répondre aux grands enjeux sociétaux.

Du premier cycle au doctorat, en passant par des licences, des B.U.T., des masters et des programmes de grandes écoles, l'Université Paris-Saclay déploie une offre de formation sur un large spectre de disciplines, au service de la réussite et de l'insertion professionnelle. Au-delà, elle prépare les étudiants à une société en

pleine mutation, où l'esprit critique, l'agilité et la capacité à renouveler ses compétences sont clés. L'Université Paris-Saclay propose également un riche programme de formations tout au long de la vie.

Située au sud de Paris, sur un vaste territoire regroupant une vingtaine de campus répartis sur 15 communes franciliennes, l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique et socio-économique favorisant à la fois sa visibilité internationale et des liens étroits avec ses partenaires - grands groupes industriels, PME, start-up, collectivités territoriales -.

Site web : www.universite-paris-saclay.fr

Établissement handi-accueillant et attaché à la mixité et à la diversité

Welcome Research Package

Dans le cadre de sa politique d'attractivité, l'Université Paris-Saclay accueille les nouveaux recrutés juniors, maîtres et maîtresses de conférences, chargés et chargées de recherche et ingénieurs-chercheurs junior, dans l'ensemble de ses établissements, en leur offrant un lot de bienvenue, dénommé « Welcome Research Package » (WRP).

Ce lot, d'un montant de 5000 €, leur prodigue un premier environnement financier destiné à faciliter le lancement de leur programme de recherche : dépenses liées à leur projet, missions et participation à des colloques, gratifications de stage, acquisition de petits équipements. Le lot est attribué l'année civile suivant le recrutement, il est notifié au laboratoire d'accueil et les dépenses peuvent être réalisées sur deux ans.

Ce lot commun pour les recrutés maîtres et maîtresses de conférences est complété par un lot de bienvenue de 5000€ au périmètre employeur, au titre du budget de recherche de l'établissement. Ce second lot est également notifié au laboratoire mais il est à dépenser dans l'année

Candidature via l'application GALAXIE :

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>